

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Magasins Hart Inc.

Interdit à Jean-Pierre Brunet, William Cleman, Robert Farah, Pat Filippelli, Robert Harritt, Harry Hart, Jeff Hart, Gérard Limoges et Francine Perras d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Magasins Hart Inc., parce que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 29 janvier 2012 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109 et que ces personnes sont des administrateurs ou des dirigeants de l'émetteur qui peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public.

L'interdiction est prononcée le 13 juin 2012.

Décision n°: 2012-FIIC-0131

SemBioSys Genetics Inc.

Interdit à SemBioSys Genetics Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses attestations intermédiaires de la période terminée le 31 mars 2012 prévues au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 13 juin 2012.

Décision n°: 2012-FIIC-0130

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.